



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025 – 19H

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, qu'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité sera tenue à la salle du conseil, 130 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, Province de Québec, **LUNDI LE 3 FÉVRIER 2025 À 19h.**

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'une nouvelle direction générale et greffier-trésorier
4. Modification du représentant autorisé des services électroniques du gouvernement du Québec (clicSÉQUR)
5. Autorisation de signature des chèques pour la direction générale et greffier-trésorier
6. Carte VISA – Émission d'une nouvelle carte
7. Carte Accès D – Émission d'une nouvelle carte
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 27^e jour du mois de janvier 2025.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Pierre Dionne, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 27 janvier 2025, entre 8h et 17h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 janvier 2025.

Pierre Dionne
Directeur général et greffier-trésorier